

CONSTITUTION DE PARTIS POLITIQUES

Le dossier de SAWAB en instance de dépôt

Après les deux tentatives de dépôt d'un dossier de reconnaissance pour une formation politique présentée sous la dénomination: "Parti de la Convergence Démocratique" (PCD), une deuxième formation politique issue, comme la première, de la mouvance ayant soutenu l'ex-chef d'Etat Mohamed Khouna Ould

Haidalla aux présidentielles 2003, est sur le point de déposer une autre demande de reconnaissance au niveau du Ministère de l'Interieur des Postes et Télécommunications.

Ce nouveau parti baptisé "SAWAB" qui sera dirigé par "quelqu'un de banal", selon les termes de l'un de ses initiateurs sera différent de son frère ennemi le PCD, tant au

niveau de sa déclaration de politique générale que de ses statuts ou de son directoire.

SAWAB sera vraisemblablement le parti de tous ceux qui ont soutenu Ould Haidalla, autres que les islamistes. Son noyau de conception comporte Ismaël Ould Amar, Mohamed Yehdih Ould Breideleil, Devally Ould Cheine, Sidi Ould Dowmane et d'autres personnalités.

Suite en page 3

Constitution de partis politiques

Le dossier de SAWAB en instance de dépôt

Sa déclaration de politique générale serait -selon des sources concordantes- une reproduction de la déclaration du 1er août par laquelle Ould Haidalla s'était présentée, une déclaration rédigée pour l'histoire par les deux premiers membres du noyau cité.

La déclaration du 1er Août -on se le rappelle- comportait la révision de la constitution du 20 juillet 1991 en vue de l'introduction de dispositions permettant l'équilibre et la séparation des pouvoirs du Président de la République et ceux du Premier ministre, la respon-

sabilisation de ce dernier uniquement devant le Parlement, la réduction du mandat présidentiel à cinq ans, renouvelable une seule fois, la libéralisation complète de la constitution des partis politiques, l'inclusion de leur interdiction dans la loi ainsi que la suppression complète de la censure de l'expression écrite et orale.

Dans le milieu des initiateurs de SAWAB, on souligne que les membres de cette formation restent fidèles au projet politique émanant de la déclaration du 1er Août contrairement aux autres qui soutiennent plus, la personne de l'ex-chef de l'Etat plutôt que son pro-

gramme politique.

D'ailleurs dans ce milieu on ne cache pas une certaine exaspération face aux islamistes qui n'ont pas participé à la conception du programme politique de Ould Haidalla mais qui seraient venus juste après, faire main basse sur tous les postes-clé de la campagne au nom de la loi du nombre, et de la sympathie naturelle que leur éprouve l'ex-chef d'Etat Ould Haidalla.

Cette antipathie à l'endroit des islamistes explique le fait qu'aucun élément de cette mouvance ne figure dans le staff dirigeant de SAWAB. Le staff comportera des membres du directoire de

campagne de Ould Haidalla, des directeurs régionaux et départementaux de campagne ainsi que des présidents de commissions et n'ouvrira selon notre source aucune brèche juridique permettant au ministère de l'Intérieur le refus de réception de son dossier. En ce sens il n'acceptera pas dans ses rangs aucun membre extrémiste (allusion aux islamistes), ni poursuivi, ni condamné (allusion aux initiateurs de ce parti condamnés à des peines privatives des droits politiques et civiques). Et c'est pour cette raison nous déclare un membre de SAWAB que "ceux qui sont en train de monter le parti

ne figureront nulle part dans son organigramme", ajoutant dans le même ordre d'idées que le parti en gestation ne sera pas "un parti de personnes où les querelles de leadership prennent le dessus sur l'essentiel", où le programme politique se limite au culte du chef".

Les observateurs auront noté le légalisme de la nouvelle formation politique qui a apparemment capitalisé l'expérience précédente du PCD et l'originalité de cette idée de faire diriger un parti par quelqu'un de banal...en attendant de le faire diriger par quelqu'un d'extraordinaire.